



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Service Urbanisme
16 rue Antoine Zattara
13332 Marseille cedex 3

COMMUNE DE NOVES
Planche Sud

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
APPLICATION L561-1
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Edition : Mars 2016
Document approuvé le :
12 avril 2016

Source :

SCAN1008-IGN
Cadastré / DGIPP

LEGENDE

Bande de sécurité

R2 : aléa fort

R1 : aléa modéré, zone

Be : aléa exceptionnel

B2 : aléa fort

B1 : aléa modéré

Digue de protection

Casier hydraulique et

Nord

Echelle : 1/5000

0 100 200

Mètres

Document approuvé le :
12 avril 2016

Source :
SCAN10
Cadastre

LEGENDE

-  Bande de sécurité
-  R2 : aléa fort, hors centre urbain
-  R1 : aléa modéré, zone peu ou pas urbanisée
-  B2 : aléa exceptionnel
-  B2 : aléa fort centre urbain
-  B1 : aléa modéré zone urbanisée
-  Digue de protection
-  Ouvrage en remblai
-  Casier hydraulique et cote de référence en m NGF

 Nord
 Échelle : 1/5000

COMMUNE DE NOVES
Planche Nord

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
APPLICATION L561-1
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

INONDATION

- 3 - Zonage réglementaire et cotes de référence

